NEW ASPECT OF WAR.

Dwellers at Seashore Resorts Show a Reluctance to Rent the Cottages.

A great many people who have been blithely talking about rushing into a war with Spain will, we believe, pause and reflect and grow dubious when they read the latest news from the seashore—this news being nothing less than that cottages and villages at the most approved seaside resorts are not in nearly as great demand as formerly, and that if war really occurs there is a question as to whether Newport and Elberon will not be practically deserted, says the Chicago Evening News.

This brings up the astonishing fact, overlooked until this moment, that in a war the enemy's ships might throw shells and shot at the Marble house and the Breakers and even at the Casino itself.

Eminent historical authorities and counsel learned in international law admit that this is so and that there is nothing on the books to prevent a lowly Spanish gunner from sending a projectile into Newport's best houses without even an R. S. V. P. attached. Some authorities go so far as to say that a Spanish captain might in a supposable case land a boatload of marines of no social standing at all and lead them right into the drawing-room.

Now that the fact has been brought to general attention the monstrous defect in the framework of things which it serves to point out will be rectified. Either there will be another international congress, at which certain inviolable localities will be fixed and solemnly acknowledged, so that on naval charts of the future places will be marked where not even a cannon ball can go without an introduction, or else a nice, picturesque sea will be picked out and set apart exclusively for the summer uses of the elect.

BLACKFISH ON ITS HEAD.

A Position That It Takes When in the Act of Seeking Shelter in a Hole Through a Rock.

The blackfish likes to creep in under overhanging rocks and into holes, and in winter it is common for it to get into such places and lie there for a long time without eating. In waters that it frequents it may be seen at low tide stowed away in such shelters. At the Aquarium the blackfish in tanks in which there are rocks like to loaf and lurk about them. There is one tank there containing small blackfish in which there are fragments of rock perforated with holes made originally by some boring mollusk, which have doubtless been enlarged by the action of sand and water, says the New York Sun.

Into the largest of these holes one of the blackfish creeps. As the rock lies in the tank the hole is downward, just back of the front edge, and through the rock. The little blackfish goes into this hole head downward and through it until its nose rests on the bottom below. Its position then is very nearly vertical, and its head and part of the forward part of its body may be seen below the rock, while its tail may be seen projecting above. In this position it sometimes remains for a day at a time.

SUICIDE AMONG GERMANS.

The Stronger the Teutonism the Stronger the Propensity to Self-Destruction.

Another social phenomenon has been laid at the door of the Teutonic race of northern Europe, one which even more than divorce is directly the concomitant of modern intellectual and economic progress. We refer to suicide, says the Popular Science Monthly. Morselli devotes a chapter of his interesting treatise upon this subject to proving that "the purer the German race—that is to say, the stronger the Germanism (e. g., Teutonism), of a country—the more it reveals in its physical character an extraordinary propensity to self-destruction." On the other hand, the Slavic peoples seem to him to be relatively immune. These conclusions he draws from detailed comparison of the distribution of suicide in the various countries of western Europe, and it must be confessed that he has collected data for a very plausible case. There can be no doubt that in Germany the phenomenon culminates in frequency for all Europe, and that it tends to disappear in almost direct proportion to the attenuation of the Teutonic racial characteristics elsewhere.

THE BACHELOR GIRL.

She Keeps Herself Looking Well, and Is Free from Affectation and Grows Old Gracefully.

"She is wise in one respect, is this bachelor girl," Ruth Ashmore writes in Ladies' Home Journal. "She has learned the art of gathering years gracefully. She appreciates, as she loses her youth, that she must pay more regard to her appearance, and that in life's picture she must always be a figure that looks well. Here the bachelor girl rises superior to the old maid, for with all the old maid's gentleness she was a bit inclined toward dowdiness. The bachelor girl impresses you, when you meet her, with her naturalness. Perhaps, as you grow to know her well, you may wish that her natural manner did not tend toward brusqueness; but at least she is truthful. She is a woman of business, and she is gradually learning that to succeed, alike in business and in society, she must follow the example of her brother and not carry her workaday worries or joys into her social life. She must learn the art of being a grub or a butterfly, as time and place demand. She is fond of pleasure, and, being healthy and happy, she is kind and charitable."

ONE MAN'S PLEA.

A New Resident of Washington Wants a Place to Buy Delicacies in the Evening.

"Say," inquired a man who recently moved to Washington from a bigger but less beautiful town, reports the Star, "why aren't there any delicatessen shops in this metropolis? I haven't been able to find one, and I've scoured the town for them. Don't people that live in rooms ever get hungry after dark in this burg? If they don't, it's funny. My wife and I get ravenous every night about ten o'clock, and as neither of us believes in going to bed hungry—we haven't got any housekeeping plant, only furnished rooms—we have to pile out and go downtown to get something to eat at a restaurant. My wife had to dress, of course, for this expedition, which is in other respects a nuisance and a bother. Now, if there were delicatessen shops in this town, when we get hungry at night I could slip on my overcoat or mackintosh over my smoking jacket, and skate out for a bit of Neufchatel cheese, a can of sardines, some brittle crackers, smoked tongue and stuff like that, and we always have a case of something wet around that we could wash it down with. I enjoy a feed like that at night a good deal more than I do restaurant stuff, anyhow, and so does my wife, but you can't get it here, for there are no delicatessen shops, and all of the high-grade groceries that sell the sort of things you need or a smack before turning in are closed tighter'n a drum by eight o'clock, anyhow. If I had the money I'd start a delicatessen shack about in the middle northwest of this town, and get rich and sassy."

SLEEP IS SOUNDEST.

A Physician Says It Is When One Dreams, Because Dreams Control the Brain.

"The popular idea of impression is that when persons dream much during a night to that extent their sleep is interfered with," remarked a well-known physician to a Washington Star reporter, "and it is a frequent thing to hear persons say that they dreamed so much during the night that they did not sleep or rest well. Now, the fact is, dreaming is as much rest or mental recreation as actual sleep in some respects, although it may not appear so on first thought. It is hard to prove this by actual experiment, because the conditions are so difficult to produce. There is a certain amount of evidence which can be used, however, to prove the proposition. Time and time again when persons have been waked up by others they have explained as a reason that they did not respond quicker that they did not hear the call. It is as clearly proved as anything can be that persons who are in a dreamy condition are much harder to wake than those who are sleeping, as they suppose, soundly. Take a parent, for instance a mother, when she is sleeping soundly, as she thinks, she can hear her child when it turns over or moves in its crib. Now, the same parent in a dreamy condition would hardly hear a knock at the door or other loud noise. The dream so controls the brain that during its pendency the sense of hearing is blunted."

TRAINING CATS.

A Trainer Says Kindness and Patience Go a Long Way with the Feline Species.

Says a trainer of cats: "How do I commence training them? Well, I don't care exactly about making my method public property, but I am not averse to telling you this much—that cat's meat and milk form two of the most important factors in the operation. It is a common superstition that cats are stupid animals. I do not think so. They certainly are not so intelligent as dogs; neither are they so sociable. But once they get to know what is wanted of them they are easily induced to do it to the best of their ability. Kindness and patience go a long way with cats. A little wholesome correction is often good for a dog, but use a whip to a cat for one time only, and even ever so sparingly, and its value as a trick animal is destroyed forever. Cats are simply bundles of nerves covered over with fur, and even an unkind word or a glance from anyone they love will cause them acute suffering. Another secret in training cats—or, indeed, any animal—is never to disappoint them of their promised reward. I remember once, while performing in the north of England some time ago, walking five miles at ten o'clock at night in a blinding snowstorm to get my happy family its regular supply of milk. So much obedience, so much cat's meat—that is my rule, and I never vary it."

Inventor Edison's Brightest Story.

One of the best examples of the great Inventor Edison's wit is recorded in an anecdotal biography of the great inventor in Ladies' Home Journal: "A gentleman representing the building committee of a city church called to see Mr. Edison. The committee had been unable to decide whether to equip the church with lightning rods or not, and had sent to secure Mr. Edison's opinion on the matter.

"'By all means,' said Edison, 'put on the rods. You know Providence is sometimes absent-minded.'"

A Mixed Duke.

If a mixture of blood tends to perfection, the duke of Manchester has everything in his favor, for his great-great-grandmother (a sister of the duke of Gordon, who raised the Gordon Highlanders) was a thoroughbred Scot; his great-grandmother, who afterward married the late Sir Stevenson Blackwood, is Irish; his grandmother, who is now duchess of Devonshire, is a German, and his own mother is a Cuban Spaniard. The last three duchesses are all living.

CHANCE OF A LIFETIME.

A Bereaved Widow Who Offered Tombstones and Monuments at a Great Sacrifice.

It was a Brooklyn widow who, on being chided for adding her diamond solitaire earrings to the details of her sable trappings of woe, justified herself by saying that they were the very condensation of grief-crystallized tears. It has been the fortune of another bereaved resident of the town of sepulchred popularity, says the New York Sun, to attain an elegiac fame accomplished by few if any of her sex. Those in the vicinity who have recently had the misfortune to have a death in their familes have been made the recipients of the following circular mailed them with timely enterprise by a woman who owns a marble yard near one of Brooklyn's best-known cemeteries:

"I beg leave to inform you that if you intend or have concluded to purchase a monument or tombstone for your plot, that I have a large assortment of the same, of the finest and latest designs to suit all tastes. Owing to the death of my beloved husband, necessity compels me under the present circumstances to dispose of some of my stock at a sacrifice, thus offering you at the same time an opportunity which you will seldom meet again in purchasing a monument or tombstone at a very low figure. I therefore kindly invite you to favor me with a call and examine my stock, as it is no trouble to show it.

"Hoping you will give the matter close consideration, and realize my position, I remain, respectfully yours. ——."

For several generations undue honor has been paid the French widow who made the "marble minstrel's voiceful stone" in Pere la Chaise relate how she continued her husband's business "at the old stand." But the professional Brooklynite has given her the appropriate spades and beaten her out of the game.

SHE WAS FROM CHICAGO.

And the Way the Young Lady Could Sling Slang Was a Caution.

"One Sunday afternoon I went for a walk on Connecticut avenue with my wife and one of her old school friends, a pretty young married woman from Chicago, who is visiting us," said a citizen to a Washington Star man. "Our visitor wore a swell costume—an English walking dress, I believe it's called—with a lot of braid and things on it. It was really a stunning dress, and unique, too, for I take notice of women's clothes since I got married, and I certainly hadn't seen any frock quite so swagger as this black dress that our Chicago visitor arrayed herself in for the promenade. Well, the dress certainly attracted attention. Women coming the other way would begin to inspect the cut of the dress when they were half a block off, and they just riveted their gaze on it as they passed by our party. Our guest from Chicago enjoyed their inspection of the costume hugely. She expressed her enjoyment over the sensation she was creating in characteristic Chicagoese. Three young women more than craned their necks to size up the furbelows on the dress.

"'Now, will you get next to those girls a-rubber-necking at this blanket of mine!' she broke out, laughingly, as the girls passed by, and, say, do you know, it didn't sound half so bad as it does when I say it?"

LIFE-SAVING WIT.

Wonderful Presence of Mind of a Little Girl in a Desperate Situation.

An instance of extraordinary presence of mind on the part of a seven-year-old girl is reported by the St. Louis Globe-Democrat. The girl's name is Agnes McCullough.

Her grandmother, a woman of 70 years, had shown signs of mental aberration for several weeks, but no one had thought of her as liable to commit violence.

One morning, however, when Agnes and the old lady were alone in an upper room, the grandmother seized a butcher knife which had been lying on the table and ran for the child, who was sitting on the edge of the bed, partially dressed. The insane woman dragged the girl by the hair and screamed:

"Now I'll kill you! You are none of my children!"

The little girl, with intuition remarkable for her years, realized that she was in the grasp of an insane person.

"Grandma, don't get the blood on the bedclothes. Wait till I get a towel," she said.

The woman released her hold on the child's hair, and she ran down into the kitchen, where she told her mother. The two hurried to the police station, and an ambulance removed the old woman to the hospital.

SAVED BY HIS OWN BLOOD.

Writing on a Bank Note Leads to the Release of a Long Confined Prisoner.

Some years ago the cashier of a Liverpool merchant received a small Bank of England note, which he held up to the light to make sure it was genuine. In doing so he noticed some indistinct brownish marks, as if words had been traced on the front of the note and on the margin. Out of curiosity he tried to decipher them. In a weak solution of acid the words came out much more legibly, and he was able to read the following sentence:

"If this note should fall in the hands of John Dean, of Longhillmar, he will learn thereby that his brother is languishing a prisoner in Algiers."

Mr. Dean, when the note was shown him, lost no time in asking the government for assistance, and finally secured the freedom of his brother, on payment of a ransom to the dey. The unfortunate man had been a prisoner for 11 years, and had traced, with a piece of wood for pen and his own blood for ink, the message on the bank note, in the hope of its being seen, sooner or later.

L'ABEILLE DE LA NLLE-ORLEANS

Est très répandue en Louisiane et dans tous les Etats du Sud. Sa publicité offre donc au commerce des avantages exceptionnels. Prix de l'abonnement pour l'année Edition quotidienne, $12 00; Edition hebdomadaire $3 00; Edition du Dimanche, $2 00.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Mme Selina Poché vs New Orleans Home Investment Co. Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 56,406—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St. Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 16 juin 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Une certaine portion triangulaire de terre dans l'ilet borné par les rues Bienvenue, Cimetière et Banks, désignée comme quatre lots dans le triangle No 836, mesurant cent un pieds six pouces de face par cent trente-sept pieds de profondeur d'un côté et cent vingt-cinq pieds de l'autre côté.

2° Un certain ilet de terre dans l'ilet borné par les rues Bernadotte, Bandin et le Nouveau Canal, de forme triangulaire, désigné comme la moitié de l'ilet ou triangle No 838 dans le premier district de cette ville.

3° Un certain ilet de terre dans le Premier District de cette vile, désigné comme ilet No 822, borné par les rues Olympia, St Patrick, Banks et Bandin.

4° Un certain ilet de terre dans le premier district de cette ville, No 824, borné par les rues Olympia, d'Hémécourt et St Patrick et le Nouveau Canal.

5° Un certain ilet de terre sitné dans le premier district de cette ville, borné par les rues Bernadotte, Banks, Anthony, Bandin et le Nouveau Canal, désigné par le No 837 et mesurant trois cent dix neuf pieds sur deux cent deux pieds d'un côté sur deux cent six pieds de l'autre côté.

6° Cinq certains lots de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'ile No 831, borné par les rues St Patrick, Bernadotte, Banks et Palmyre.

7° Une certaine portion triangulaire de terre dans le premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Anthony, Cimetière et le Nouveau Canal, désignée comme triangle No 842, mesurant cent quarante-quatre pieds de face d'un côté et cent cinquante-cinq pieds de l'autre côté.

8° Un certain ilet de terre dans le Premier District de cette ville, désigné par le No 812, borné par les rues Murat et Ulloa et le Nouveau Canal.

9° Tous les droits, titres et intérêts de Marie Catherine Bier, non mariée, Mme Sophia Barabra Bier et de Alex K. Mantz, Mme Henrietta Bier Burke, veuve du défunt Cyrillas J. Rosan et de Mme Sophia et Maria M. Cockrill, les seuls héritiers survivant de M. Henry Bier, décédé, dans et aux ilets ci-dessus décrits, deux morceaux de terre dans le premier district de cette ville, à savoir:

1e Ilet No 813 borné par Murat, Olympia, D'Hémécourt, Ulloa et le Nouveau Canal.

2e Ilet No 830, borné par les rues St-Patrick, Bernadotte, Bandin et Banks.

3e Ilet No 838, borné par les rues Bandin, Bernadotte, Anthony et le Nouveau Canal.

10° Un certain ilet de terre situé et étant dans le premier district de cette ville, étant l'ilet No 815, borné par les rues Olympia, Murat, Banks et Bandin, mesurant deux cent quatre vingt cinq pieds un pouce et quatre lignes de face à chacune des rues Olympia et Murat et trois cent quatorze pieds quatre pouces et six lignes de face à chacune des rues Banks et Bandin, borné par les dites rues.

11° 18 lots de terre dans le Premier District de cette cille dans l'ilet No 821, borné par les rues Olympia, Palmyre, Banks et St Patrick, lesquels lots sont désignés et mesurent comme soit: Lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 15, 16, 26, 27 28. Lots 1 à 10 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Palmyre sur cent pieds de profondeur. Lots 11 à 13 inclusivement mesurent chacun trente-deux pieds de face à la rue Olympia sur cent cinquante-sept pieds de profondeur. Lots 15 et 16 mesurant soixante-deux pieds de face à la rue Banks sur cent seize pieds de profondeur. Lots 26, 27 et 28 mesurant chacun trente-deux pieds de face à la rue St-Patrick sur cent cinquante-sept pieds de profondeur.

12° Huit lots de terre dans le Premier District de cette ville dans l'ilet 831, borné par les rues St-Patrick, Bernadotte, Palmyre et Banks, lesquels lots sont designés par les Nos 1, 2, 3, 4, 6, 7, 8, 9. Lots Nos 1 à 4 inclusivement mesurant deux cent et un pieds six pouces et deux lignes sur la rue Banks par cent vingt cinq pieds trois pouces et six lignes sur la rue Bernadotte et cent trente sept pieds deux pouces et trois lignes sur une ligne oblique courant de la rue Bernadotte à la rue Banks. Lot No 6 mesure trente pieds de face à la rue Palmyre sur cent pieds de profondeur sur un côté et soixante dix huit pieds de profondeur de l'autre côté; lot No 7 mesure trente pieds de face à la rue Palmyre sur cinquante sept pieds, deux pouces de profondeur; lot No 8 mesure trente trois pieds de face à la rue Palmyre sur trente deux pieds de profondeur.

Lot No 9 mesure cinquante pieds de face à la rue Palmyre sur trente cinq pieds de profondeur.

13° Un certain ilet de terre dans le premier district de cette ville, désigné comme le No 830, borné par les rues Bernadotte, Banks, Bandin et St Patrick.

14° Un certain ilet de terre dans le premier district de cette ville, désigné comme No 829, borné par les rues Bernadotte, Bandin et St-Patrick et le Nouveau Canal.

Ensemble avec tous les droits d'action et procès maintenant en cour, options, avantages, privilèges, servitudes, bénéfices et immunités auxquels le défendant a le droit en vertu de tel acte ou contrat ou ordonnance de ville ou résultant d'aucune autre source et spécialement dans et à l'ilet No 814, borné par les rues Olympia, Bandin, Murat et D'Hmécourt et No 823, borné par les rues St Patrick, Olympia, Bandin, D'Hémécourt, les deux dans le premier district de cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
John T. Whitaker, avocat pour la plaignante.
14 mai—14 15 18 20 21 27- juin 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente du contenu d'une fonderie, etc.

Thomas O'Connor versus James L O'Conner.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 56,621—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 14 juin 1898, à 10:30 heures A.M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sur les lieux No 443 rue Julie.

Le contenu et installations, etc., de la fonderie sur le dit local, consistant en bouilloires, machines, screw cutting lathe, punches et ciseaux, drill press cutters, forges, enclumes, cranes, moules, pompes centrifuges, meules, ciseaux, fer, valves, installations, etc., meubles de bureau, coffre fort, divers, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Dart et Kernan, avocats pour le plaignant,
1 juin—1 4 9 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée dans le Premier District.

Connu comme No 933 rue Terpsichore entre les rues Annonciation et Constance.

Michael McQuade vs James David Coleman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 56,538—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le premier district de cette ville, JEUDI, 30 juin 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Terpsichore, Melpomène et Constance, désigné par le numéro dix-sept sur un plan dressé par C. F. Zimple, architecte, daté le 3 janvier 1883 et déposé pour références en l'étude de Jules Mossey, alors notaire, lequel lot mesurant vingt-sept pieds de face à la rue Terpsichore, sur une profondeur de cent vingt sept pieds huit pouces et deux lignes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Frank Zengel, avocat pour le plaignant.
27 mai—27—juin 3 10 17 24 30

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur du Quatrième District.

Formant l'encoignure de l'avenue Washington et de la rue Colysée, Connue comme le No 2726 rue Colysée.

People's Homestead Association vs Mlle Victoria Venables.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 56,403—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 16 juin 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième Dist ict de cette ville dans l'ilet désigné par le numéro municipal 184, borné par l'avenue Washington, les rues Colysée, Quatrième et Chestnut, formant l'encoignure de l'avenue Washington et de la rue Colysée, et étant désigné par le No cinq sur un plan avec ledit lot et autres lots annexé à un acte passé pardevant Félix Grima, notaire, le 29 mai 1861, ledit lot de terre mesurant au pied américain cinquante et un pieds six pouces et trois lignes à la rue Colysée sur une profondeur de cent vingt huit pieds deux pouces et face à l'avenue Washington entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Carroll & Carroll, avocats du plaignant.
13 mai—13 20 27—juin 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur Améliorée du Sixième District.

Portant le No Municipal 6315, Rue Hurst, entre les rues Calhoun et Boulevard Exposition.

Otto M, Seidel vs Samuel B. Allison.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 56,462—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 juin 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte situé dans le sixième district de cette ville et désigné comme lot No 15 dans l'ilet No 61, borné par les rues Benjamin Calhoun, Hurst et le Boulevard de l'Exposition, anciennement la ligne de la propriété de Mme Foucher de Circé. Ledit lot mesure vingt neuf pieds, dix pouces et six lignes de face à la rue Hurst et vingt neuf pieds, deux pouces et quatre lignes sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Benjamin, par 124 pieds, trois pouces et quatre lignes sur la ligne la plus rapprochée de la rue Calhoun et cent vingt quatre pieds, trois pouces et trois lignes sur la ligne la plus rapprochée du Boulevard de l'Exposition.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—1° Comptant pour un montant suffisant à payer la somme de mille dollars, avec intérêt au taux de 8 0|0 par an, à partir du 23 juillet 1896, jusqu'au paiement et aussi l'intérêt à 8 0|0 par an à partir du 23 juillet 1896 jusqu'au paiement pour l'intérêt maintenant dû sur les billets non maturés décrits, cinq pour cent honoraires d'avocats sur le montant total réclamé et maintenant dû; $4 le coût d'une copie de l'acte, $65.80 pour taxes de ville payées par le plaignant; les coûts et charges du procès et de la vente et les taxes à 1897 inclusivement sur ladite propriété.

2° L'acquéreur jusqu'au montant de son enchère devra assumer le paiement d'un billet de $1,000, en date du 23 juillet 1896 payable deux ans après la date, tiré par le défendant à son ordre et par lui endossé et portant intérêt de 8 0|0 par an, fait payable comme il est ci-dessus stipulé.

3° Et la balance du prix d'adjudication s'il y en a comptant.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans,
V. Foulon, avocat pour le plaignant.
14 mai—14 15 20 27—juin 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Attrayante dans le Second District.

Connue comme No 2509 rue Canal Entre les rues Dorgenois et Rocheblave.

John Dwyer vs Gustave Manberret.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 56,290—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 juin 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte situé dans le Deuxième District de cette ville se composant du tout du lot No 12 et une moitié près de la rue Rocheblave du lot No 11 qui touche au No 12 dans l'ilet No 331 borné par les rues Canal, Dorgenois, Rocheblave et Donane, la dite portion de terre mesurant quarante pieds six pouces de face à la rue Canal sur une profondeur de cent quatorze pieds entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil pour la paroisse d'Orléans.
Stiff et Madison, avocats pour le plaignant.
13 mai—13 14 20 27 — juin 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur, située dans le Sixième District, avenue Napoléon,

Entre les rues Dryades et Sud Remparts, (la rue de derrière étant la rue Berlin).

Charles A. Denis vs William C. Fulham.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 56,188—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le premier district de cette ville, le JEUDI 9 juin 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet No 476 (anciennement No 84), borné par l'avenue Napoléon et les rues Dryades, Berlin et Sud Remparts (anciennement rue St Denis), composé des lots 3, 4, 5 et d'une portion du lot No 6, laquelle portion du lot 6 est adjacente au lot No 5, et mesure vingt pieds de face à l'avenue Napoléon sur une profondeur uniforme de cent vingt pieds entre lignes parallèles, et les dits lots 3, 4 et 5 se touchent et mesurent chacun trente pieds de face à l'avenue Napoléon par une profondeur uniforme de cent vingt pieds entre lignes parallèles, lequel dit lot No 3 commençant à une distance de soixante pieds de l'encoignure de l'avenue Napoléon et de la rue Dryades.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Carroll & Carroll, avocats pour le plaignant.
6 mai—6 7 8 13 20 27- juin 3 9

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété Améliorée de Valeur du Troisième District.

Connue comme le No. 632 rue Indépendance, entre les rues Royale et Chartres.

Third District Building Association vs Bernard Massman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 56,539—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 23 juin 1898 à midi, des propriétés ci-apres décrites à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Indépendance, Congrès, Royale et Chartres, étant dans l'ilet No 136, désigné par la lettre C, sur un arpentage fait par Edgar Pilié, voyer en date du 1er juillet 1897 et conformément auquel dit plan le dit lot commence à une distance de soixante pieds onze pouces de l'encoignure des rues Royale et Indépendance et mesurant trente trois pieds onze pouces et trois lignes de face à la rue Indépendance sur quatre vingt dix huit pieds neuf pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Frank Zengel avocat pour le plaignant.
21 mai—21 27—juin 3 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Quatre Portions de Terre de Valeur dans la Place Audubon,

Dans le Sixième District.

Michael McQuade vs Harry M. Jackman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 56,372 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 16 juin 1898, à midi, des propriétés ci-après décrites, dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, à savoir—

1° Le lot No 22 dans le bloc numéro un de la Place Audubon comme on le voit sur le plan de cela annexé à l'acte de vente et d'hypothèque enregistré dans le procès ci-dessus, ayant une façade de cent pieds sur la ligne Ouest de l'Ouest Place du Parc par telle profondeur à l'Ouest, comme on le voit sur ledit plan les lignes Ouest de la propriété en ceci décrite étant la ligne Ouest de la propriété acquise par la Crescent Land and Improvement Company par achat de Sarah J. Witherspoon, le 3 juin 1893.

2° Le lot No 23 dans le bloc numéro un de la Place Audubon comme on le voit sur le plan de cela annexé à l'acte de vente et d'hypothèque enregistré dans le procès ci-dessus, ayant une façade de cent pieds sur la ligne Est, de l'Est place du Parc, par telle profondeur à l'Est comme on le voit sur ledit plan, les lignes Est de la propriété en ceci décrite étant les lignes Est de la propriété acquise par la Crescent Land and Improvement Company par achat de Sarah J. Witherspoon le 3 juin 1893.

3° Le lot No 24 dans le bloc No 1 de la Place Audubon comme on le voit sur le plan de cela annexé à l'acte de vente et d'hypothèque enregistré dans le procès cis-dessus ayant une façade de cent pieds sur la ligne ouest de l'ouest place du Parc par telle profondeur à l'ouest comme on le voit sur ledit plan les lignes ouest de la propriété en ceci décrite étant la ligne ouest de la propriété acquise par la Crescent Land and Improvement Company par achat de Sarah J. Witherspoon le 3 juin 1893.

4° Le lot No 25 dans le bloc numéro un de la Place Audubon, comme on le voit sur le plan de cela annexé à l'acte de vente et d'hypothèque enregistré dans le procès ci-dessus, ayant une façade de cent pieds sur la ligne Est de l'Est Place du Parc par telle profondeur à l'Est, comme on le voit sur ledit plan les lignes Est de la propriété en ceci décrite étant la ligne Est de la propriété acquise par la Crescent Land and Improvement Company par achat de Sarah J. Witherspoon le 3 juin 1893 étant les mêmes propriétés acquises par le défendeur en ceci par achat de la Crescent Land and Improvement Company, selon quatre divers actes passés pardevant W. Morgan Gurley, notaire, le 8 mai 1895.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—comptant sur les lieux. Les acquéreurs respectifs devront accepter les titres aux dites propriétés sujets aux termes stipulations, conditions, régles et obligations etc., comme ils sont contenus dans les actes originaux de vente au défendeur comme ils sont passés pardevant W. Morgan Gurley, notaire, le 8 mai 1895, les copies desquels actes sont enregistrés dans le procès ci-dessus.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Frank Zengel, avocat du plaignant.
13 mai—13 14 20 27—juin 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Voitures, Chevaux, Corbillards, Harnais, etc.

Marine A. Blardone versus James Robinson.

COUR CIVILE DE District pour la paroisse d'Orléans No. 56,672 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés le MERCREDI, 8 juin 1898, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sur les lieux No 4617 rue Franklin, entre les rues Valence et Cadiz, 2 voitures, 1 corbillard, 4 chevaux et un lot de harnais, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
James J. McLoughlin, avocat pour le plaignant.
28mai—28 29—juin 1 4 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur et améliorée, dans le Sixième District.

Connue comme les Nos 3717 et 3723 rue Annonciation entre Amelia et Peniston.

William Oswald vs John T. Hall et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,816—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 9 juin 1898, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent situés dans le Sixième District de cette ville, désignés par les Nos Douze et Treize de l'ilet No